



Contact presse :

Sacha Benhamou

06 13 94 06 13

sacha.benhamou@generationlibre.eu

Paris, le 20 mai 2026

Génération Libre publie une nouvelle note : « Fuites de données en France : l'échec du modèle réglementaire européen »

Alors que la France est devenue l'un des pays les plus touchés au monde par les fuites de données, Génération Libre publie une note alarmante sur l'échec du modèle actuel de protection des données personnelles et propose :

- la création d'un droit de propriété sur les données personnelles dans le Code civil ;
- un véritable droit à réparation pour les victimes ;
- le développement d'incitations économiques à la sécurité ;
- une simplification de la conformité réglementaire en contrepartie.

En quelques mois, des dizaines de millions de Français ont vu leurs données compromises : France Travail, Free, Viamedis, Almerys, Bouygues Telecom, l'ANTS ou encore Cegedim Santé. Huit ans après l'entrée en vigueur du RGPD, les violations explosent : 24 fuites de données sont désormais notifiées chaque jour à la CNIL.

Pour Grégory Lenne, auteur de la note, ce constat impose de repenser en profondeur le modèle européen de protection des données. Le RGPD a créé une bureaucratie de la conformité sans instaurer une véritable culture de la sécurité.

La note montre notamment que :

- les sanctions administratives restent dérisoires au regard des préjudices subis ;
- les amendes profitent à l'État, et non aux victimes ;
- la conformité juridique ne garantit pas la sécurité technique ;
- la majorité des grandes fuites auraient pu être évitées par des mesures élémentaires de cybersécurité.

Face à cet échec, Génération Libre propose un changement de paradigme : reconnaître un véritable droit de propriété sur les données personnelles.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse :

Sacha Benhamou

06 13 94 06 13

sacha.benhamou@generationlibre.eu

Dans ce modèle, les données appartiennent aux individus, qui pourraient contractualiser leur usage et obtenir réparation directe en cas de fuite. Les entreprises seraient alors soumises à de véritables incitations économiques à investir dans la cybersécurité, via la responsabilité civile et les assurances cyber.

« Le modèle actuel repose sur une fiction : l'idée que l'État pourrait protéger administrativement les données de dizaines de millions de citoyens dispersées dans des millions de systèmes d'information. Il faut passer d'une logique bureaucratique à une logique de responsabilité », explique l'auteur de la note Grégory Lenne.

Cette proposition s'inscrit dans une réflexion portée de longue date par Génération Libre. Dès 2018, le think tank publiait le rapport [« Mes data sont à moi »](#), qui défendait déjà la reconnaissance d'un véritable droit de propriété sur les données personnelles.